

Maître Séverine FLANDRIN & Maître Lucie NEVOT

PIECES A FOURNIR PAR L'ACQUEREUR


- ✚ Copie carte d'identité de chacun des acquéreurs
- ✚ Copie contrat de mariage ou PACS
- ✚ Questionnaire d'Etat-Civil dûment complété (ci-joint)
- ✚ Indiquer s'il y a lieu de **mentionner en condition suspensive** :
 - ✚ l'obtention d'un prêt bancaire : (Montant de l'emprunt / Durée / Taux).
 - ✚ Pour acquisition d'un terrain : obtention d'un permis de construire.

A la signature du compromis de vente, il y aura lieu de verser en la comptabilité de l'Office Notariale, par virement bancaire uniquement

(RIB CI-DESSOUS):

Dépôt de garantie : correspondant à 5% du prix d'acquisition.

Provision sur frais : de 500,00 €.

Relevé d'identité Bancaire				
 Trésorerie Pierrelatte Rue Victor Pages 26702 Pierrelatte Cedex	Domiciliation : CDC			
	Code Banque 40031	Code Guichet 00001	N° de compte 0000169032 E	Clé RIB 27
Cadre réservé au destinataire du relevé	Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)			
	FR47	4003	1000 0100	0016 9032 E27
SCP FLANDRIN ET NEVOT 1 Rue Jean Mermoz BP 36 26701 Pierrelatte Cedex	Identifiant International de la Banque (BIC)			
	CDCG FR PP			